

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Economie			
Code	SOAS1B02AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Campus Montignies Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Anne CHARUE (anne.charue@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
- II. Comprendre le modèle économique dominant.
- III. Décoder son impact sur les situations sociales.
- IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B02ASA Economie 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B02ASJA Economie 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B02ASDA Economie 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B02ASA Economie 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B02ASA Economie 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B02ASJA Economie 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B02ASDA Economie 40

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B02ASA Economie 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer

la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Code	7_SOAS1B02ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie a pour l'objet l'étude de l'économie néolibérale. Il vise à donner aux étudiants les clés de compréhension des principes et du fonctionnement de l'économie dominante et à montrer les rapports de force entre les différents acteurs afin de mieux appréhender les inégalités sociales qu'ils génèrent. Les étudiants doivent se sentir concernés par cette matière à plus d'un titre : comme citoyen d'abord puisque notre système démocratique nous permet de voter pour le pouvoir politique qui développe des politiques économiques, comme travailleur social ensuite puisque l'activité économique d'un pays génère les ressources permettant le développement de politiques sociales et qu'une excellente connaissance du monde dans lequel nous vivons permet une action réfléchie adéquate en faveur d'une société plus juste.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier et définir les concepts de base des sciences économiques.
- Nommer les agents économiques et leurs principales caractéristiques.
- Enumérer les différents marchés et leurs caractéristiques.
- Expliquer les relations entre les agents et leurs actions sur les marchés.
- Décrire et interpréter le comportement du consommateur et du producteur dans le cadre des modèles retenus.
- Distinguer l'analyse microéconomique de l'analyse macroéconomique.
- Analyser et critiquer les différents systèmes économiques en y intégrant l'approche éthique et la dimension des droits de l'homme.
- Comprendre le développement du capitalisme et les différentes formes et repérer les modifications des structures politiques et sociales qui en découlent.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une introduction aux concepts de base de l'économie, le cours s'attache à présenter les différents agents économiques et leurs actions sur les marchés. Viennent ensuite la présentation du consommateur et du producteur dans le cadre d'une réflexion microéconomique et macroéconomique. Ces réflexions seront suivies par l'étude de quelques grandes questions économiques et sociales contemporaines.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, groupe de discussion, travail sur des textes, analyse de la presse, intervention de personnes extérieures.

Une journée de visites sera organisée au quadrimestre 2 dans le cadre des cours d'économie et d'histoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses pendant le cours.

Un tutorat est organisé dans le cadre du projet Aide à la réussite. Il est conseillé aux étudiants d'y recourir s'ils éprouvent des difficultés dans la maîtrise des notions de base et suite à la session de janvier.

La participation au cours est vivement souhaitée.

Ouvrages de référence

Bibliographie non exhaustive :

1. BAZIN D., L'éthique économique, Editions Armand Colin, 2006.
2. BENIER B., SIMON Y, Initiation à la macroéconomie 9e édition, Editions Dunod, 2007.
3. BERNIER B. et VEDIE H, Initiation à la microéconomie 2e édition, Editions Dunod, 2005.
4. BLANCHETON B., Histoire des faits économiques : De la révolution industrielle à nos jours, Editions Dunod, 2007.
5. BRASSEUR J., Petite histoire des faits économiques : Des origines aux subprimes 2e édition, Editions Armand Colin, 2010.
6. COMBERNALE P., Les grandes questions économiques et sociales, Editions La découverte, 2009.
7. DE MONTBRIAL T., FAUCHART E., Introduction à l'économie : Microéconomie - Macroéconomie 4e édition, Editions Dunod, 2007.
8. DE WASSEIGE Y, Comprendre l'économie politique, éditions Couleur livres, 2005.
9. DE WASSEIGE Y, Comprendre l'économie politique : résumé, textes et exercices, Editions Couleur livres, 2005.
10. GILLEPSIE A., Economie : Microéconomie - Macroéconomie, Editions Dunod, 2007.
11. JAUMOTTE C., Les mécanismes de l'économie, Editions Deboeck, 2015.
12. MALCHAIR L., Et si l'économie nous parlait du bonheur ? : Des indicateurs de prospérités citoyens, Editions Couleur livres, 2013.
13. MANKIW G., Taylor M, Principes de l'économie, Editions Deboeck, 2015.
14. MONIER P., Economie générale 4e édition, Gualino éditeur, 2007.
15. MONTOUSSE M., Microéconomie 2e édition, Editions Bréal, 2007.
16. SLOMAN J. et WRIDE A., Principe d'économie 7e édition, Pearson, 2013.

Supports

L'ouvrage de Braquet, L & Mourey, D (2015). *Comprendre les fondamentaux de l'économie : Introduction approfondie à l'économie*. de Boeck (Ed.). Louvain la Neuve. constitue la référence du cours. Il fait office de syllabus.

La présentation du cours s'appuie sur les powerpoints. Ils seront disponibles sur la plate forme moodle. Des séances d'exercices seront organisées. Des textes et vidéos seront analysés dans le cadre du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session janvier : examen écrit (25 pourcent des points), matière du quadri 1. L'évaluation est dispensatoire et en cas d'échec en janvier peut être représentée sous la même forme en juin.

Session juin : examen écrit (75 pourcent des points), matière du quadri 2. Les 2 parties doivent être présentées pour valider la note finale de l'AA.

Septembre : écrit pour le Q1 et oral pour le Q2. L'étudiant ne repasse que la partie échouée.

Pour les crédits résiduels : la matière de cours est identique au cours dispensé en 2019-2020.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	75	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Même modalité pour septembre : L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).